



Fermiers contre la pauvreté

Près d'un milliard de personnes souffrent de la faim. Ce sont pour une large majorité des agriculteurs des pays du Sud. La faim, c'est avant tout une manifestation de la pauvreté et non celle d'accidents climatiques, de sécheresses, même si de tels événements peuvent arriver et accentuer cette pauvreté.

ALEX DANAU

La différence d'analyse est grande, la faim n'est donc pas une fatalité, ni l'expression d'un déficit de production, c'est avant tout le résultat de rapports sociaux qui laissent de larges pans de la population dans une situation de pauvreté, allant jusqu'à la privation de nourriture (un seul repas par jour, voir pas du tout...).

Beaucoup d'agriculteurs du Sud sont pauvres parce qu'il ne suffit pas de produire pour suffire à ses besoins, il faut pouvoir valoriser sa production à un niveau suffisant pour pouvoir investir dans du matériel, des intrants de qualité, assurer les soins médicaux de la famille, scolariser les enfants, etc. Tel n'est pas le cas pour des centaines de millions d'agriculteurs.

A combien estime-t-on la valeur du grain, du lait, de la viande? Voilà une question qui se pose à l'ensemble des gens qui vivent de la terre.

Chez nous, dans les fermes, les difficultés ne manquent pas, les crises se succèdent. Cela renvoie à la même question: que vaut la production agricole? Une bonne récolte peut en compenser une mauvaise, mais si, campagne après campagne, les prix moyens sont toujours en deçà de ce qu'il faudrait pour pouvoir assurer une vie décente à la famille, payer les investissements nécessaires et envisager un avenir pour les repreneurs, il faut bien convenir que la valeur accordée à la production agricole est insuffisante.

Cette faiblesse de la valeur de la production agricole est l'expression d'un rapport de forces défavorable. Quel pouvoir de négociation peut bien avoir un fermier vis-à-vis des autres opérateurs, en particulier la grande distribution ou les traders internationaux? D'évidence, il est trop faible.

Les agriculteurs du Sud en ont moins encore, même face aux commerçants locaux, mais ils ont compris qu'investir dans l'organisation, dans leurs organisations, pouvait sensiblement améliorer cette situation tout en bénéficiant, par ailleurs, de bien d'autres services, comme l'amélioration de l'approvisionnement en intrants.

C'est la raison pour laquelle le CSA place l'appui aux «organisations paysannes» au cœur de sa stratégie d'action de coopération avec les agriculteurs du Sud.

Il est sans doute utile, pour de nombreux lecteurs, de rappeler ce qu'est le CSA et quels sont ses liens avec la FWA. Le CSA était au départ une association de fait fondée par six ONG en 1985. Il a pris la personnalité juridique d'une ASBL en 1992 et est devenu une ONG spécifique, dédiée au renforcement des organisations agricoles du Sud et au plaidoyer sur les enjeux agroalimentaires (www.csa-be.org).

C'est autour de ce plaidoyer que la collaboration entre la FWA et le CSA s'est greffée dès 1986 (à l'époque UPA, UDEF, Alliance Agricole, JAP...) autour de la recherche de la meilleure compréhension possible des enjeux agroalimentaires. Nous défendons la même vision; celle de la viabilité de l'agriculture familiale et de la solidarité

entre les organisations agricoles des différents continents.

Depuis 2010, le CSA et la FWA ont adhéré ensemble au réseau AgriCord, qui réunit actuellement 7 ONG dédiées au renforcement des organisations agricoles et rurales des pays du Sud, toutes mandatées par leurs organisations professionnelles agricoles de référence (www.agricord.org).

Les membres du réseau AgriCord ont un programme commun, «Fermiers contre la pauvreté».

Nous souhaitons, chaque mois, vous parler de nos partenaires, de leurs activités, de leurs combats. Certains de ces partenaires, tel que le CNCR, qui fait l'objet d'un article de Joseph Ponthier, ont des échanges réguliers avec la FWA depuis plus d'une dizaine d'années, d'autres ont des contacts plus récents. Bien entendu, nous vous donnerons des informations sur les projets que nous soutenons (voir l'encadré ci-joint). Mais nous espérons aussi faciliter des discussions entre agriculteurs du Sud et vous les agriculteurs du Nord sur les grands enjeux actuels et futurs qui se posent à l'agriculture.

Projets des Organisation Paysannes partenaires à financer par le CSA en 2011

Programme de renforcement des capacités d'interpellations et de négociation du CNCR (Sénégal)

C'est le 17 mars 1993 que neuf fédérations (associations paysannes, coopératives agricoles, horticulteurs, femmes, pêcheurs, éleveurs, coopératives d'éleveurs, d'exploitants forestiers) ont créé le CNCR. Ce faisant, le CNCR ambitionne la représentation des producteurs et le leadership dans les négociations des affaires intéressant le développement rural. Les activités du programme du CNCR que le CSA soutient vise essentiellement son action de lobbying et de défense des intérêts des exploitations familiales et la mise en œuvre de certaines activités pour le compte de ses membres. (www.cncr.org)

Plan opérationnel 2011 de la Plate-forme Paysanne du Niger (Niger)

La PFPN est un cadre de réflexion, de concertation et d'action des Organisations Paysannes (OP) du Niger. Créée en 1998, elle compte aujourd'hui 29 OP

issues des 8 régions du Niger. Le CSA appuie le plan opérationnel de la PFPN, en particulier son plaidoyer sur les politiques nationales de développement dans l'intérêt des exploitations agricoles familiales. Il apporte également son appui au renforcement des capacités des organisations paysannes féminines du Niger pour qu'elles participent davantage aux instances décisionnelles et aux processus d'influence des politiques nationales. (www.pfpniger.org)

Appui au leadership féminin et à l'échange régional sur le genre (Burundi, Rwanda et République Démocratique du Congo)

Dans la Région des Grands Lacs, c'est aussi un appui au renforcement du leadership féminin que le CSA apporte à 5 organisations paysannes: la Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement du Burundi, de la Fédération des Agriculteurs et Eleveurs du Rwanda et du Syndicat Rwandais des Agriculteurs et des

Eleveurs du Rwanda, de la Fédération des organisations de producteurs agricoles du Congo au Nord Kivu et de la LOFEPACO (Congo RDC). Les activités consistent à former et informer les femmes leaders et entrepreneuses pour leur permettre de bien mener leurs activités économiques et d'augmenter leur pouvoir de décision dans leur ménage et leur communauté.

Appui au ROPPA dans l'élaboration et la mise en œuvre de son dispositif de suivi-capitalisation (Afrique de l'Ouest)

Le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) est composé des plates-formes nationales d'organisations paysannes des Bénin, Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Gambie, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Sierra Leone et Libéria. Le ROPPA assure la coordination et la représentation des organisations nationales paysannes au niveau de la région

d'Afrique de l'Ouest.

Le CSA soutient le dispositif de suivi-capitalisation du ROPPA. L'enjeu, pour le ROPPA, est de mieux suivre les activités de chacun de ses membres, d'en tirer les leçons et de les transmettre à l'ensemble des membres. Il est important que les 12 plates-formes nationales bénéficient de l'expérience des autres. Par ailleurs, il est indispensable que le ROPPA améliore son efficacité et accompagne ses membres dans la représentation des exploitations familiales auprès des instances de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest qui réunit 15 Etats. (www.roppa.info)

Tous les projets soutenus par le CSA sont définis par les organisations paysannes qu'il soutient et sont entièrement mis en œuvre par elles. Vous pouvez retrouver la fiche descriptive de ces projets sur le site www.agro-info.net, base de données des projets menés au sein du réseau AgriCord.

Sénégal - Congrès Ordinaire du CNCR à Dakar

A l'invitation du CNCR (Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux), je me suis rendu les 3 et 4 décembre à Dakar pour représenter la FWA au 4ème Congrès Ordinaire du CNCR.

JOSEPH PONTHER

Le CNCR: un partenaire

Le CNCR, créé en 1993, est une organisation apolitique de la société civile qui a pour but de contribuer au développement d'une agriculture paysanne assurant la promotion socio-économique durable des exploitations familiales. Le CNCR regroupe 28 Fédérations et Unions paysannes de dimension nationale actives dans toutes les filières (agriculture, horticulture, pêche, foresterie, élevage) et représente ainsi des millions de Sénégalaises et Sénégalais.

Ma participation au Congrès du CNCR s'inscrit dans une série de contacts entre le CNCR et la FWA initiée il y a une quinzaine d'années. Ces contacts n'ont cessé de se développer notamment grâce au travail du Collectif Stratégie Alimentaire, qui dès le départ a voulu axer son

travail sur le rapprochement des OP du Sud et du Nord, en favorisant les contacts, en vue notamment de renforcer les capacités des OP du Sud, mais aussi de faire en sorte qu'il y ait une meilleure compréhension de part et d'autre de la réalité que chacun vit dans son quotidien de fermier.

Un même souci: les exploitations familiales

C'est devant environ 200 délégués issus de toutes les régions du Sénégal et représentant les différentes spéculations que l'on peut trouver sur le territoire de ce grand pays (plus de 6 fois la Belgique) que s'est tenu ce Congrès qui se réunit tous les 3 ans.

Quelques organisations agricoles du Nord y

étaient également invitées comme les Unions des Producteurs Agricoles du Québec, l'Agence Française de Développement Internationale et la FWA. Le Président du CNCR, Samba Gueye, a ouvert ce Congrès de 2 jours par un discours de bienvenue qui a retracé les derniers événements et le travail du Conseil d'Administration du mouvement. Il a ensuite donné la parole aux représentants des Organisations Paysannes du Nord, ce qui m'a donné l'occasion de transmettre toute l'amitié des agriculteurs de la FWA et de rappeler nos combats communs.

De l'importance d'être représentés et défendus

Mamadou Cissokho, Président d'honneur du CNCR et leader charismatique, s'est longuement adressé aux membres. Il a rappelé les principales étapes de la construction du mouvement paysan sénégalais, l'importance de son autonomie et de la solidarité entre tous les membres et l'importance pour chaque leader d'honorer son mandat dans la concorde et au bénéfice de tous.

Le Congrès a été l'occasion de faire le point sur les difficultés qu'a rencontré le mouvement avec les autorités ces dernières années. En 2009, le Ministre de l'agriculture sénégalaise avait même signifié l'arrêt de toute collaboration avec l'Etat en mettant en cause ce qu'il prétendait être un soulèvement concerté et préparé contre l'autorité, alors que le CNCR ne faisait que de défendre ses membres, producteurs et éleveurs face aux décisions du Ministre. Il est pourtant à remarquer que l'un des principes fondateurs du CNCR est la reconnaissance de l'autorité de l'Etat qu'il considère comme son premier partenaire. En fait le régime actuel accepte mal l'indépendance du CNCR et n'obtenant pas son allégeance, il a instauré un syndicat factice.

Le congrès s'est terminé par une réaffirmation de l'importance du CNCR pour tous les agriculteurs du Sénégal et la détermination des organisations membres à resserrer les rangs et maintenir leurs revendications face aux pouvoirs publics.